Conseil municipal du 12 novembre 2014

*

Intervention sur le projet de restauration de l'église Saint Claude

Mesdames et Messieurs, mes chers Collègues,

Je souhaite profiter de cette prise de parole pour vous informer, Monsieur Charmot, du résultat de notre pétition contre votre projet de restauration de l'église Saint Claude.

En moins de deux mois, cette pétition a récolté, sur internet et sur papier, près de 240 signatures.

Avec peu de temps et de moyens, en expliquant le projet de façon objective et transparente, les élus et les bénévoles de *Mieux vivre à Tassin la Demi-Lune* ont réussi à mobiliser les Tassilunois contre votre projet.

La position de nos concitoyens est claire : oui, ils sont favorables au financement des travaux de mise aux normes du chauffage et de l'électricité. En revanche, ils désapprouvent le financement sur le budget municipal des travaux d'ornement, tels que la création d'un pupitre et d'un ambon, d'une nouvelle tribune d'orgue ou encore la réalisation d'une porte en boiserie avec une croix en verre sérigraphiée.

Monsieur Charmot, alors que vous avez annulé des projets essentiels pour notre commune sous prétexte d'économie budgétaire, comment justifiez-vous une participation communale de 900 000 € à un chantier qui n'est absolument pas prioritaire ?

Nos impôts locaux devraient plutôt financer l'entretien des écoles, le soutien aux associations, aux crèches, aux Relais Assistantes Maternelles, la mise à niveau des équipements sportifs et culturels… Dans de nombreux domaines – petite enfance, rythmes scolaires, sports, développement durable – notre ville accuse un retard considérable ! Hier, vous en étiez comptable en tant qu'adjoint aux finances, aujourd'hui, vous en êtes responsable en tant que maire.

Monsieur Charmot, quand on sait que des paroissiens de l'église Saint Claude ont signé notre pétition, force est de constater que ce n'est pas être anticlérical que d'agir comme nous l'avons fait, c'est être simplement soucieux de l'utilisation raisonnable des deniers publics.

Je vous remercie de votre attention.

Julien RANC
Président du groupe Mieux vivre à Tassin
Conseiller municipal